



FICHE PRATIQUE

Les atteintes à l'environnement

Les atteintes à l'environnement revêtent des formes très diverses. D'une façon générale, la criminalité liée aux espèces sauvages se définit comme l'exploitation illégale de la flore et de la faune sauvages ; la criminalité liée aux forêts désigne l'exploitation illégale du bois et les activités associées ; la pêche illégale et les infractions connexes telles que la fraude documentaire sont considérées comme relevant de la criminalité liée à la pêche ; et la criminalité liée à la pollution correspond au commerce et au rejet illicites de déchets dangereux ou électroniques. Les auteurs de telles atteintes ont souvent toutes les chances de tirer d'importants profits à peu de risques de leurs agissements.

Les atteintes à l'environnement représentent un problème de sécurité internationale qui se caractérise par un trafic transnational, une chaîne d'approvisionnement criminelle et des liens avec d'autres formes de criminalité. Elles ne se limitent pas aux actes de braconnage et de trafic d'espèces sauvages, de pollution, de coupes illégales de bois ou de pêche illégale, mais englobent également les infractions qui facilitent ou accompagnent ces actes, telles que la fraude, la contrefaçon de documents, le blanchiment d'argent et la corruption.

INTERPOL et ses pays membres pilotent de nombreux projets et opérations innovants visant à renforcer la sécurité environnementale, et participent à ces projets.

► PROJETS

Cinq projets au long cours sont menés afin d'aider les pays membres dans leur action visant à protéger l'environnement par des formations, des opérations, des échanges d'informations et des analyses de renseignements. Ces activités sont pilotées par le Comité pour le respect et l'application du droit de l'environnement d'INTERPOL et par ses groupes de travail sur la pêche illégale, la criminalité liée à la pollution et la criminalité liée aux espèces sauvages.

- **Projet Eden** : ce projet a pour but de lutter contre le commerce illégal de déchets électroniques et les déversements illégaux de polluants..
- **Projet Leaf** (Law Enforcement Assistance for Forests – Aide des services chargés de l'application de la loi pour les forêts) : ce projet vise à lutter contre l'exploitation forestière illégale, le commerce illicite de bois de coupe et les infractions connexes.
- **Projet Predator** : ce projet entend renforcer la capacité des services chargés de l'application de la loi à combattre le braconnage et le trafic des grands félins d'Asie et autres espèces sauvages.
- **Projet Scale** : ce projet vise à permettre aux pays membres de détecter, prévenir et faire cesser les infractions transnationales relevant de la criminalité liée à la pêche.
- **Projet Wisdom** : ce projet a pour but de mettre en place en Afrique subsaharienne un programme complet visant à donner un coup d'arrêt aux activités des organisations criminelles transnationales se livrant principalement au commerce illicite d'ivoire d'éléphant d'Afrique et de corne de rhinocéros.

INTERPOL est l'un des cinq membres du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC), qui a pour mission « de renforcer les systèmes de justice criminelle et d'apporter un appui coordonné, aux niveaux national, régional et international, à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts ».

► APPUI AUX ENQUÊTES

Cellules de soutien aux enquêtes (IST) - INTERPOL peut apporter un soutien aux enquêtes et un appui technique sur mesure en déployant des Cellules de soutien aux enquêtes. Ces cellules sont constituées de policiers et d'analystes spécialisés en police technique et scientifique et en analyse et possédant une expertise dans certains domaines

Les atteintes à l'environnement

de criminalité, qui apportent leur concours aux services nationaux chargés de l'application de la loi dans le cadre d'enquêtes en cours.

Le soutien apporté par une IST peut prendre les formes suivantes :

- Analyse criminelle des données d'appels téléphoniques, de documents comptables et de réseaux criminels ;
- Analyse criminalistique numérique d'appareils électroniques saisis ;
- Identification et analyse génétique de produits saisis ;
- Assistance linguistique et technique lors de l'interrogatoire de suspects et de victimes ;
- Recherches dans les bases de données concernant des entités identifiées ou saisies au cours d'une enquête.

Réunions régionales sur les enquêtes et les analyses d'affaires - INTERPOL facilite la tenue de réunions sur les enquêtes et les analyses d'affaires afin que les enquêteurs de différents pays et régions puissent s'entretenir d'affaires transnationales d'intérêt commun et échanger des informations.

Groupes d'appui nationaux pour la sécurité environnementale (NEST) - Un NEST est une équipe multidisciplinaire composée de spécialistes de divers services nationaux, parmi lesquels la police, les douanes, les ministères s'occupant de protection de l'environnement, le bureau du procureur, etc., qui collaborent afin de préserver la sécurité environnementale nationale. Les NEST peuvent être l'émanation de groupes existants dans le pays, ou certains de ces groupes peuvent y prendre part. INTERPOL a élaboré un guide destiné à aider les pays membres à créer un NEST.

► ANALYSE CRIMINELLE

L'analyse criminelle facilite le processus décisionnel en aidant les enquêteurs, les responsables de services et les autres détenteurs de ressources à utiliser ces ressources, sachant qu'elles sont limitées, de la façon la plus efficace et la plus rationnelle possible. INTERPOL peut produire des rapports de renseignement et d'analyse à partir des informations communiquées par ses pays membres, ses partenaires et d'autres sources, afin d'appuyer des activités de lutte contre la criminalité ciblées.

Les analystes en données criminelles d'INTERPOL peuvent réaliser plusieurs types de travaux :

- Analyse des réseaux d'organisations criminelles et des structures d'entreprises ;
- Cartographie des mouvements de navires ou de véhicules et des déplacements de personnes ;
- Analyse des données extraites d'appareils électroniques par les services d'informatique légale ;
- Analyse des données de communication relatives à des appels téléphoniques, des comptes bancaires, des courriers électroniques et des échanges par des applications de messagerie ;
- Mise au jour de liens entre des affaires et des malfaiteurs au niveau international ;
- Établissement de la chronologie d'événements relatifs à des activités criminelles et à des mesures prises par les services chargés de l'application de la loi ;
- Analyse d'images ;
- Mise au jour de tendances criminelles et de nouvelles menaces.



INTERPOL

► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.
Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

